

Déclaration de politique sociale **Législature 2025-2030**

Le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) de Beyne-Heusay s'engage à garantir à chaque citoyen une vie conforme à la dignité humaine en répondant aux besoins essentiels des personnes les plus précarisées de notre Commune.

Cette Déclaration de Politique Sociale (DPS) établit les priorités stratégiques pour les années à venir, en lien avec le Plan Stratégique Transversal (PST) Communal.

Reposant sur trois axes principaux – les valeurs fondamentales, les besoins de la population et les objectifs politiques –, la DPS incarne une vision partagée entre l'ensemble du personnel et les élus, fondée sur la solidarité, le respect de la dignité humaine et l'efficacité des services publics.

Les actions du CPAS sont guidées par des valeurs essentielles élaborées collectivement en son sein :

- le respect, en assurant une considération égale et inconditionnelle pour tous ;*
- la dignité humaine, en proposant des solutions adaptées aux besoins fondamentaux ;*
- le professionnalisme, avec des prestations de qualité basées sur des compétences solides ;*
- la confiance et la confidentialité, pour garantir un cadre sécurisé respectant le secret professionnel ;*
- l'équité et la bienveillance, afin de réduire les inégalités avec une approche bienveillante.*

Ces principes orientent les pratiques quotidiennes, renforcent la cohésion interne et nourrissent l'engagement collectif autour d'une mission commune : l'émancipation humaine au sens le plus large.

Le CPAS identifie une diversité de besoins dans la population, nécessitant des réponses personnalisées, globales et adaptées.

L'accès aux droits fondamentaux demeure un droit essentiel que le CPAS tente de garantir en luttant contre le non-recours, en intégrant les notions de droits et devoirs dans les programmes de citoyenneté, en développant, notamment, l'accessibilité au numérique, l'accompagnement dans l'accès au logement, l'intégration professionnelle et en favorisant l'éducation via des projets d'accrochage scolaire.

L'inclusion sociale constitue une priorité, avec l'objectif de réduire les clivages entre les bénéficiaires et le reste de la population.

Le CPAS privilégie également un accompagnement personnalisé, avec des solutions adaptées à chaque individu, et un renforcement du travail transversal pour une meilleure coordination entre ses services.

Ces initiatives reposent sur une approche bienveillante, accessible et efficace, afin d'utiliser les ressources de manière optimale.

Sur le plan interne, le CPAS souhaite encourager le développement des compétences et le bien-être des membres du personnel. Cela passe par le suivi de formations spécifiques ; ou encore par une étude globale Commune-CPAS quant à une optimisation du parc immobilier.

Une autre priorité est de renforcer la culture institutionnelle en favorisant la cohésion inter et intra services à travers des moments de rencontre, l'élaboration d'une charte de valeurs partagées pour motiver les équipes ou, par exemple, la création d'un projet d'une newsletter, via les stagiaires du CISP, dans le but d'améliorer la communication interne entre les différents secteurs d'activité au sein du CPAS (administration générale – secteur jeunesse – secteur social – économie sociale).

Sur le plan externe, le CPAS ambitionne de soutenir une insertion durable et congruente des bénéficiaires, notamment en renouvelant l'agrément CISP en 2027 avec des formations adaptées aux besoins locaux, en accompagnant individuellement les citoyens grâce à des projets comme la mise à disposition d'un psychologue via l'AIGS, et en soutenant des dispositifs d'insertion sociale et culturelle tels que les animations locales ou des projets d'animation jeunesse, ceci en parfaite collaboration avec le Plan de Cohésion Social Communal.

Les synergies Commune-CPAS initiées par le Gouvernement Wallon ne se cantonnent pas aux services de support (bâtiments, marchés publics, travaux...) mais également aux services sociaux de terrain (projet soutenu par notre Commune en attribuant au Président les attributions scabinales des affaires sociales).

Par ailleurs, il sera porté une attention particulière à la dynamisation des partenariats existants, en collaborant avec SPOT pour le numérique et les permis de conduire, en travaillant avec le PCS pour promouvoir la mixité sociale et en organisant des projets annuels avec l'AMO et la maison des jeunes, avec le FOREM et bien d'autres.

Pour pouvoir réaliser l'ensemble de ces objectifs, les moyens humains mais surtout financiers devront être pris en considération. Dans le contexte politique actuel, les actions du CPAS dépendront de la priorité que les futurs Gouvernements (Fédéral, Région/Communauté) vont pouvoir lui accorder.

Le CPAS de Beyne-Heusay poursuivra sa politique budgétaire rigoureuse tout en luttant activement contre toute forme de fraude afin d'assurer la juste attribution de son aide dans le respect de la législation.

En résumé, cette Déclaration de Politique Sociale reflète l'ambition du CPAS de Beyne-Heusay d'être un acteur central au service des citoyens les plus vulnérables. En s'appuyant sur des valeurs fortes, une analyse approfondie des besoins individuels, le CPAS souhaite renforcer la solidarité et l'inclusion sociale tout en offrant un service public moderne, humain et efficace.

Le Président
Jean-Louis FREDERICK